



INÉGALITÉS SOCIALES & PARCOURS DE VIE

Chaire de recherche du Canada

Chapitre d'ouvrage

VAN DE VELDE Cécile, "**Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique**", in Valérie Becquet, Patricia Loncle, Cécile Van de Velde (eds.), *Politiques de jeunesse. Le grand malentendu*, Editions Champ Social, 2012.



pour travailler avec eux la maîtrise de leurs émotions et leurs capacités d'autocontrôle.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE A., *Understanding youth in late modernity*, London, 2007, Open University Press.

FONDATION TERRA NOVA, *L'autonomie des jeunes au service de l'égalité*, novembre 2010.

HAUT COMMISSAIRE À LA JEUNESSE, *Commission sur la jeunesse, Livre vert*, Paris, la Documentation française, juillet 2009.

JONES G., *Youth*, Cambridge, 2009, Policy press.

MAC DONALD R., *Youth, the "underclass" and social exclusion*, London, 1997, Routledge.

MAC NEISH W. et LONCLE P., « State policy and youth unemployment in the European Union, convergence versus national specificities », in A. WALTHER & al. (eds) *Young people and contradictions of inclusion*, London, Policy Press, 2003, pp. 105-126.

52 -

Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique

Cécile VAN DE VELDE³⁶

Nietzsche nous invitait à « philosopher à coups de marteau » (Nietzsche, 1888) et à s'attaquer frontalement aux mots pour en saisir tout le sens. Que se passe-t-il si nous tentons de déconstruire la notion d'« autonomie », qui traverse les débats scientifiques, médiatiques et politiques portant sur les jeunes générations ? Ce concept, apparemment consensuel, se fragmente alors en autant de significations que de champs sociaux dans lesquels il se déploie. Utilisé par les individus eux-mêmes, l'autonomie renvoie au sentiment de gouverner sa propre vie, et désigne alors un enjeu devenu central au fil des âges, que ce soit sa conquête au moment de la jeunesse, ou sa préservation en fin de vie. Utilisé par les politiques, dans les expressions récentes d'« allocations », de « contrats » ou de « dotations d'autonomie », il relève en réalité des supports matériels et financiers susceptibles d'assurer un socle minimal d'indépendance. Utilisé par les sociologues, le concept d'autonomie désigne plutôt une norme sociale et politique de responsabilité

- 53

36. Cécile Van de Velde est sociologue, maître de conférences à l'EHESS.

individuelle qui tend à s'imposer au sein des sociétés contemporaines. Cette même notion d'autonomie renvoie ainsi, tour à tour, à des aspirations individuelles, des impératifs sociaux, des conditions économiques ou des orientations politiques. Sous le même vocable, se dessinent en réalité différents acteurs sociaux, et autant de tentatives d'appropriations de l'enjeu même de l'autonomie, en particulier pour les jeunes générations. Elle devient un objet de revendication voire de conflit social, opposant une demande de mise en capacité de l'individu face à l'impuissance supposée des politiques à y répondre. Ce chapitre confronte les termes de la demande sociale d'autonomie aux réponses politiques qui lui sont adressées, et éclaire les difficultés inhérentes à la volonté, apparemment paradoxale, de soutenir l'autonomie.

54 -

L'ENJEU SOCIAL DE L'AUTONOMIE DANS UNE EUROPE EN CRISE

La crise réactive l'enjeu de l'autonomie, jusqu'à en faire le ressort de récents mouvements sociaux, initiés et relayés par les jeunes générations à un niveau transnational. En témoignent les mobilisations des Indignés dans les pays du sud de l'Europe, en Israël, aux États-Unis ou certaines manifestations étudiantes au Royaume-Uni et au Chili portant sur la marchandisation de l'éducation : au delà de leurs irréductibles différences, ces mobilisations soulèvent, chacune à leur façon, la question du gouvernement individuel et collectif des existences dans une crise mondialisée. Comment peut-on, dans des économies en crise et dans des sociétés qui se globalisent, garder prise sur sa vie ? Davantage que les seules conditions matérielles d'indépendance, c'est bien la possibilité d'orienter son propre destin, individuel et

collectif, qui est ici en jeu.

Restaurer l'autonomie des vies : le mouvement des Indignés espagnols

Arrêtons-nous, en particulier, sur la récente mobilisation des jeunes Espagnols, appelée le mouvement du 15 mai (2011), qui soulève avec une acuité particulière cet enjeu de l'autonomie (Van de Velde, 2011). Ce mouvement met ainsi en scène des vies « à vendre » ou « à crédit » et dénonce l'incapacité supposée du politique à faire face à cette « marchandisation » des existences, que ce soit par l'endettement contraint au sein des existences individuelles, mais aussi par le poids d'une dette héritée. « Banquiers en prison ! », « Nous ne sommes pas des marchandises », « Ne tentez pas de nous vendre le soleil » : le rejet du capitalisme financier est au cœur de leurs revendications, et les slogans affichés résonnent comme autant de tentatives de « prise » en main d'un destin qui leur échappe doublement, tant au niveau individuel que collectif. Leur slogan principal, « Toma la plaza », revêt à cet égard une double signification. Il s'agit bien sûr, dans son acception concrète, d'occuper la place Puerta del Sol, à l'image de la fameuse place Tahrir quelques mois auparavant. Mais il s'agit aussi, dans son acception symbolique, d'inviter chacun à prendre sa place sociale, individuellement revendiquée mais politiquement niée : une des composantes de ce mouvement dénonce non pas une ligne de fracture entre les générations, mais une césure grandissante entre une société et sa jeunesse. Rappelons qu'en Espagne et au sud de l'Europe, les plans d'austérité induits par la crise sont venus cristalliser une frustration sociale sous-jacente depuis plusieurs années. Ces jeunes plus diplômées que leurs parents se voient effectivement confrontées à un chômage de masse, accentué par la crise – 46% en

- 55

2011 – et à une précarité salariale à l'entrée du marché du travail. Elles se vivent déclassées non seulement par le statut social, mais aussi, et surtout, par le logement, qui les contraint à l'endettement de long terme. Face à l'allongement des études et à la faiblesse prolongée des salaires à leur sortie, l'âge médian au départ de chez les parents ne cesse de s'élever depuis quelques décennies, et se situe désormais autour de 28 ans au sud de l'Europe. Les solidarités intergénérationnelles jouent encore leur rôle de palliatif, mais elles atteignent leurs limites : non seulement elles sont elles-mêmes fragilisées par la crise, mais viennent de plus en plus contrarier les aspirations émergentes à l'autonomie. Le report prolongé de l'installation matrimoniale, même culturellement légitimé, tend à être vécu comme une injustice.

De l'injonction à l'autonomie à l'incapacité à s'y conformer

56 -

Cette revendication massive répond aujourd'hui à une problématique principalement méditerranéenne, mais de nombreux pans des jeunesse européennes partagent cette frustration sociale. Déjà freinées dans leur quête d'indépendance par l'augmentation du prix du logement durant les deux dernières décennies, elles se voient prises entre une injonction à l'autonomie et l'incapacité matérielle de s'y conformer. Générations « déclassées », « perdues », « sacrifiées » : nombreux sont les termes médiatiques et scientifiques qui évoquent ce paradoxe de générations en moyenne plus diplômées que les précédentes, mais confrontées à des conditions de plus en plus adverses à l'entrée sur le marché du travail et à un avenir socio-professionnel plus incertain. Dans tous les pays d'Europe, et dans la plupart des sociétés mondiales, la dégradation de la crise économique affecte en priorité une partie des « entrants » sur le marché du travail, et les soumet à de nouvelles formes de

vulnérabilité. Les récents rapports de l'OCDE (OCDE, 2010) soulignent par exemple l'augmentation massive des « NEETS » – Not in Education, Employment or Training -ni étudiant, ni employé, ni stagiaire – au sein des sociétés occidentales. Plus encore, la crise soulève le risque d'un « effet cicatrice » : en comparant les trajectoires socio-professionnelles de différentes cohortes, Louis Chauvel (Chauvel, 1998) a montré à quel point les difficultés initiales sur le marché du travail pouvaient se répercuter, tel un jeu de dominos, sur l'ensemble des parcours ultérieurs, par le jeu cumulé de contrats plus précaires et de moindres salaires. L'ampleur de ce phénomène diffère bien entendu selon les pays, mais il s'avère d'autant plus important dans des sociétés dont le marché du travail est segmenté par l'âge : c'est le cas actuellement sur le marché du travail français, qui tend à privilégier les 30-45 ans, ou au Japon lors de la « décennie perdue » des années 90, où les jeunes en attente se sont vus, la croissance revenue, délaissés au profit des plus fraîchement diplômés.

- 57

POLITIQUES D'AUTONOMIE : SOUS LE MÊME CONCEPT, UNE MULTIPLICITÉ DE SUPPORTS SOCIAUX

Face à cet enjeu montant, nombreuses sont les sociétés européennes qui tentent de mettre en place, depuis le début des années 80, des politiques ciblant « l'autonomie » des jeunes majeurs en situation de dépendance ou de vulnérabilité potentielles, c'est-à-dire principalement les étudiants ou les chômeurs de longue durée. Leur principal point commun est de répondre à l'enjeu de l'autonomie par l'octroi de supports d'« indépendance », envisagés d'un point de vue matériel. Mais elles se clivent fortement quant aux rôles

attribués à l'individu, à l'État ou à la famille dans la prise en charge de cette indépendance. Notons que les politiques et les débats français portant sur l'« autonomie » des jeunes majeurs mettent en tension ces différentes conceptions.

L'indépendance par l'État

Dans une première approche, l'État se pose en garant de l'autonomie individuelle, en assurant une indépendance financière minimale du jeune majeur, qu'il soit étudiant ou chômeur. Ces aides directes sont pensées comme doublement vectrices d'autonomie, en évitant d'une part l'entrée dans une précarité radicale, et d'autre part, en ouvrant la possibilité de mobilités socio-professionnelles par l'accès financé à la formation. Ces arguments relèvent d'une logique « sociale-démocrate », qui entend substituer les aides directes de l'État à une dépendance de l'individu envers sa famille (Esping-Andersen, 1990). Dans une telle approche, l'État se porte garant de l'indépendance des citoyens pour conjurer les aléas du marché et atténuer le poids de solidarités familiales jugées inégales. Dans les sociétés du nord de l'Europe, ces politiques se traduisent par un financement universel et direct de la vie étudiante, sous la forme de bourses et de prêts, et se couplent avec un revenu minimum ouvert dès 18 ans : ces deux ressorts permettent d'institutionnaliser l'indépendance des jeunes adultes. Notons que c'est en réalité le cumul des aides de l'État et de l'emploi juvénile qui permet le financement de cette indépendance des jeunes majeurs. En France, de tels arguments sont perceptibles dans la proposition de « dotation d'autonomie » présente dans le *Livre vert* (Haut commissaire à la jeunesse, 2009), reprise sous une forme modifiée dans la proposition d'« allocation d'autonomie », initialement prévue dans

le programme du Parti Socialiste à l'élection présidentielle de 2012.

L'indépendance par la dette et l'emploi

D'obédience plus libérale, une seconde conception de l'autonomie des jeunes adultes n'envisage pas de supports financiers directs d'État, mais plutôt l'accroissement de l'autofinancement : à chacun de « conquérir » son autonomie, en développant les moyens d'une indépendance individuelle par le marché de l'emploi ou par le crédit. Dans cette perspective, l'indépendance relève prioritairement de soi, et non de l'État ou de la famille. Cette conception n'exclut pas une intervention minimale de l'État, mais celle-ci va plutôt s'incarner dans un effort de facilitation institutionnelle de l'accès au marché – sous la forme par exemple de prêts étudiants et du développement de l'emploi juvénile –, ainsi que par l'ouverture à tous d'un revenu minimum de dernier recours. Comme le montre André Masson (Masson, 2010), cette philosophie sociale repose sur une neutralité volontaire envers les solidarités familiales, et une confiance prioritaire faite au marché pour réguler les vies. Une telle conception de l'autonomie conduit par exemple, au Royaume-Uni, à valoriser le cumul emploi-études ainsi que le recours de plus en plus massif au crédit pour financer sa formation (Casta, 2010), et prône une fluidification du marché du travail à l'égard de tous – et donc des plus jeunes – tout en ouvrant le revenu minimum dès la majorité. En France, cette inspiration s'est principalement traduite dans des politiques prônant l'autonomie par une insertion plus précoce, via, par exemple, le développement des dispositifs d'alternance ou de prêts étudiants.

L'indépendance par autrui

Ces deux dernières philosophies vis-à-vis de l'autonomie des jeunes majeurs, sociale-démocrate ou libérale, encouragent l'indépendance vis-à-vis de la famille, l'une par l'État, l'autre par l'emploi. Une troisième conception envisage plutôt la construction de l'autonomie dans le lien avec des proches : elle ne place pas l'accès à l'indépendance individuelle comme une priorité, mais mise sur la solidarité du groupe familial pour réguler et protéger cette période de dépendance potentielle. L'autonomie est alors censée se construire dans l'interdépendance du lien entre générations. Il revient à l'État de favoriser ces solidarités familiales, en évitant, comme en France, l'octroi d'aides directes universelles avant 25 ans, ou en offrant des aides aux familles qui prennent en charge les jeunes adultes. Visant les parents de jeunes majeurs, les systèmes d'allègement fiscal et d'allocations familiales s'inscrivent dans cette logique. Une telle approche valorise également le lien intergénérationnel au niveau local, et tend à soutenir les récentes initiatives en matière de colocation des personnes âgées et des étudiants. André Masson qualifie cette philosophie de « multi-solidaire » (Masson, 2010), tant elle repose sur une solidarité entre générations à plusieurs niveaux, social et familial. Ce modèle se décline de façon spécifique dans les politiques dites « familialistes » du sud de l'Europe, qui allient une très faible intervention de l'État et la consécration des solidarités intergénérationnelles jusqu'à un âge avancé.

DES POLITIQUES AUX PRATIQUES : LES ÉCUEILS DU SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Pourtant, rares sont les politiques « d'autonomie » destinées aux jeunes majeurs qui atteignent réellement

leur cible. L'autonomie échappe à tout décret, tant elle relève d'une alchimie complexe et difficilement prévisible de mise en adéquation des mesures proposées aux aspirations et besoins individuels. Revenons, dans cette dernière partie, sur deux écueils principaux qui menacent ces politiques d'« autonomie » dans leurs chemins escomptés vers les pratiques.

L'autonomie ne s'importe pas

Il est tentant en France, pour répondre à l'enjeu social de l'autonomie des jeunes générations, d'importer des dispositifs qui ont fait leur preuve dans d'autres sociétés. Toutefois, les mesures efficaces au sein d'une société ne rencontreront pas systématiquement le même impact ailleurs, tant elles vont s'inscrire dans un maillage social, normatif, et institutionnel spécifique : un même dispositif ne se transfère pas avec les mêmes conséquences d'un territoire à l'autre. Évoquons à ce propos l'échec relatif des prêts étudiants en France, peu adaptés à notre culture latine, ou celui en Espagne de la « *Renta Básica de Emancipación* », mise en place en 2007, initialement destinée à aider à une indépendance plus précoce, mais trop restrictive et peu adaptée à la demande d'achat des jeunes Espagnols. C'est ainsi qu'en France, l'importation des mesures de financement de la vie étudiante inspirées de celles du nord de l'Europe n'auraient sans doute pas les mêmes effets en termes d'autonomie que dans les sociétés scandinaves : elles permettraient ici de prévenir la pauvreté étudiante et ouvriraient l'accès aux études aux milieux plus défavorisés, mais, dans une configuration marquée par la faiblesse de l'emploi juvénile et par la valorisation du diplôme, elle ne se traduiraient pas pour autant, comme au Danemark, par des trajectoires d'alternance entre formation et expérience professionnelle, et

encourageraient plutôt le maintien aux études.

L'autonomie ne s'impose pas

Pas plus qu'elle ne s'importe, l'autonomie ne s'impose pas. Une politique d'autonomie ne peut se décréter, sans s'incarner dans des mesures plus concrètes susceptibles d'atteindre sa cible. Son efficacité dépend *in fine* de sa capacité à inventer des outils d'indépendance en adéquation avec les besoins sociaux – qu'ils soient matériels, financiers, symboliques, institutionnels – au service d'un gain d'autonomie individuelle. Il arrive bien souvent que ce gain d'autonomie soit réapproprié par d'autres groupes sociaux que ceux initialement ciblés : c'est le cas par exemple des aides au logement en France – APL ou ALS – qui répondent finalement surtout aux besoins des jeunes issus des classes moyennes et favorisées, car leur montant intermédiaire nécessite une aide complémentaire des parents pour déclencher la décohabitation. Évoquons également le cas du « RSA jeunes », censé constituer un tremplin vers l'autonomie mais assorti de tant de conditions restrictives qu'il ne concerne finalement qu'une minorité de jeunes, déjà relativement intégrés sur le marché du travail. Même si elles ne se revendiquent pas réellement comme des « politiques d'autonomie », les aides d'urgence destinées en France aux jeunes les plus défavorisés ne rencontrent pas non plus réellement leur cible : à partir d'une recherche sur le Fonds d'aides aux jeunes, Léa Lima montre dans cet ouvrage que les commissions d'attribution mettent en place des critères implicites d'âge et d'employabilité qui excluent finalement les plus jeunes et vulnérables. Comme l'ont souligné Robert Castel (Castel, 2011) et Nicolas Duvoux (Duvoux, 2009) à propos des contrats d'insertion, les nouvelles formes d'octroi individualisé des politiques sociales les

rendent particulièrement sélectives, tant elles exigent une capacité d'autonomie de la part d'individus qui justement, dans leur extrême vulnérabilité, n'en ont pas les ressources.

CONCLUSION

Parce qu'elle rend lisible la grande sensibilité des trajectoires individuelles à un marché mondialisé, la récession annonce une montée en puissance de la question de l'autonomie, envisagée sous l'angle de la gouvernance des vies et du sentiment de prise sur son destin. La demande d'autonomie s'aiguise face à une crise qui accentue le double défi de la précarité juvénile et du vieillissement, au moment même où les moyens politiques pour y répondre s'amenuisent. On touche bien sûr à une difficulté intrinsèque des politiques d'autonomie : comment soutenir politiquement la demande d'autonomie individuelle, quand celle-ci répond à un enjeu de libre arbitre sur sa vie ? Quels supports d'indépendance mettre en œuvre pour offrir ce socle minimum d'autonomie permettant aux individus de diriger, ou surtout de re-diriger leur vie en cas de difficultés ? Même si elle en porte le nom, une politique « d'autonomie » est destinée à rester lettre morte si elle se réduit à un droit énoncé, sans effort d'adéquation des supports proposés aux aspirations sociales des individus auxquels elle s'adresse. En France, de telles politiques ciblant l'autonomie des jeunes majeurs nécessiteraient un double changement de paradigme : une première étape serait d'activer non pas un seul, mais simultanément plusieurs leviers de financement – État, emploi, famille, emprunts, aujourd'hui pensés séparément –, ce qui ouvrirait la possibilité d'arbitrages

entre eux selon les situations de vie. D'autre part, il s'agirait de désenclaver les protections étatiques des logiques d'âge ou de statut dans lesquelles elles s'enferment aujourd'hui, et les adosser plutôt à des situations identifiées tout au long des parcours, afin de permettre le retour, même tardif, en formation et l'ouverture des chemins de vie.

BIBLIOGRAPHIE

- CASTA A., « La nouvelle condition des étudiants anglais : entre endettement et emploi », *Formation Emploi*, n.110, volume 2, 2010.
- CASTEL R., « *Les ambiguïtés de la promotion de l'individu* », in P. ROSANVALLON (sous la dir.), *Refaire société*, Paris, Le Seuil, 2011, pp. 15-26.
- DUVOUX N., *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2009.
- 64 - CHAUVEL L., *Le destin des générations. Cohortes et structures sociales*, Paris, PUF, 1998.
- ESPING-ANDERSEN G., *Les trois mondes de l'État-Providence*, Paris, PUF, 1990.
- HAUT-COMMISSAIRE À LA JEUNESSE, *Commission sur la politique de la jeunesse- Livre vert*, Paris, La Documentation Française, 2009.
- MASSON A., *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.
- NIETZSCHE F., *Le Crépuscule des idoles ou Comment philosopher à coups de marteau*, Paris, Gallimard, 1988 (1^{ère} édition 1888).
- OCDE, *Des débuts qui comptent. Des emplois pour les jeunes*, Éditions de l'OCDE, 2010.
- VAN DE VELDE C., « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, Paris, PUF, n.47-48, 2011, pp.293-297.

Politiques de soutien à l'autonomie. Quinze ans de préconisations inabouties

Vincenzo CICCHELLI³⁷

L'ÉTERNEL RETOUR DE LA QUESTION DE L'AUTONOMIE DANS LE DÉBAT PUBLIC EN FRANCE ET SES AVATARS³⁸

En dépit d'efforts importants de la collectivité, on ne saurait affirmer qu'il existe en France une politique publique de jeunesse à proprement parler, comparable à des pays comme la Suède (Stellinger, 2010) et plus généralement les pays nordiques (Helve, 2011). Nombreux sont les auteurs et les rapports qui ont dénoncé cette carence (Charvet, 2001 ; Loncle, 2010 ; Cahuc, Carcillo, Galland et Zylberberg, 2011). En effet, des comparaisons menées avec d'autres pays européens (Biggart et Walther, 2006 ; Van de Velde, 2008 ; Ciccchelli, 2011) ont montré tout ce qui sépare le traitement de la jeunesse en France, de nature plutôt familialiste et corporatiste, des politiques publiques universalistes, telles qu'elles sont pratiquées dans les

- 65

37. Vincenzo Ciccchelli est maître de conférences en sociologie, Université Paris-Descartes, GEMASS.

38. Ce texte est tiré d'un chapitre du rapport *L'autonomie de la jeunesse étudiante : questions politiques, questions sociologiques* (V. Ciccchelli) remis à l'Observatoire de la Vie Étudiante en octobre 2011.